

Bulletin municipal Bélarga

N°13 – Décembre 2005

2005
meilleurs vœux

Sommaire :

<i>Editorial</i>	<i>Page 2</i>	<i>Soirées diaporama</i>	<i>Page 9</i>
<i>Station d'épuration : mise au point</i>	<i>Page 4</i>	<i>Le Noël des écoles</i>	<i>Page 10</i>
<i>Point sur les dossiers en cours :</i>		<i>Etat civil</i>	<i>Page 10</i>
<i>La traversée de Bélarga</i>	<i>Page 7</i>	<i>La page des associations :</i>	
<i>Le SNVU</i>	<i>Page 7</i>	« <i>La Chichoumaille</i> »	<i>Page 11</i>
<i>Les berges du fleuve</i>	<i>Page 7</i>	« <i>l'Hameçon Indépendant</i> »	<i>Page 11</i>
<i>Le circuit des vins</i>	<i>Page 8</i>	<i>Infos paroissiales</i>	<i>Page 12</i>
<i>En bref :</i>		<i>La société de chasse</i>	<i>Page 12</i>
<i>Le thé dansant</i>	<i>Page 9</i>	« <i>La Sophie bélarganaise</i> »	<i>Page 12</i>

Vous avez certainement reçu un courrier de Monsieur MARC, ancien maire de la commune, concernant la station d'épuration. Je ne l'ai pas trouvé dans ma boîte à lettre, le courage de son émetteur à quand même des limites, il aurait pu m'y rencontrer.

Sachez que c'est le 4^{ème} courrier envoyé par cette même personne, tous d'une méchanceté rare, sur des sujets communaux différents et qui tous me prennent pour cible, ce dernier étant adressé à toute la population de Bélarga. Jamais il n'a eu le courage de me poser des questions directes, de me faire des suggestions, des propositions.

Rajoutez à cela les injures de Monsieur DELMUR

- *qui m'a traitée de « c...sse d'élue », (certains bélarganais ont déjà fait l'expérience de ce type de comportement)*

- *qui m'a envoyé des « courriers » personnels délirants et d'une agressivité hors norme, portant sur les actions communales ou intercommunales, jugez en plutôt :*

A propos de la ZAE des Trois Fontaines : « Miss Poubelle », « ...tes goûts de chiotte très, très au-dessus de la moyenne... », « j'espère que tu en seras malade toute ta vie », tes enfants « bercés et nourris au goût de chiotte... », (On y revient, où puise-t-il donc son inspiration ?),

A propos de la station d'épuration intercommunale : « espèce de plouc !... », « Jean-Claude (Monsieur MARC) que les gens aiment bien parce qu'il est du village » (sic) « il n'est pas d'Aniane lui, si tu sais faire le distinguo », je devrais apprendre le tricot « et tu tricoteras des choses forcément moches », « j'ai trouvé des bouquins de cuisine, ça au moins c'est à ta hauteur » la misogynie de ces derniers propos ne manque pas de saveur.

Evidemment, j'ai conservé ces « courriers » que je tiens à votre disposition, si vous voulez vérifier l'authenticité de ces citations.

Si j'ai décidé de consacrer une bonne partie de l'éditorial à ce sujet, c'est parce que je considère que maintenant ça suffit !

Le duo DELMUR / MARC du Mas de Bussac a dépassé les limites. Il y a un fossé entre le débat d'idées, la controverse et la haine ordinaire. Jusqu'où iront-ils, l'un frôlant la ligne jaune, l'autre la franchissant allègrement ? Une âme charitable m'a prévenue « ils ont décidé de vous éliminer ». (Pourquoi ? Comment ? De quoi ?) Charmante occupation ! Si vous ne savez que faire de votre retraite, vous pouvez toujours choisir d'éliminer quelqu'un ! J'en rirais si ce n'était pas vil, indigne et lâche.

Je réponds dans l'article de ce bulletin consacré à la station d'épuration, point par point, à toutes les approximations, les « erreurs » sur la réglementation et la loi en vigueur, les intentions malveillantes de l'auteur de cette lettre sur les problèmes d'épuration. Je vous demande de le lire dans son entier et je me tiens à votre disposition pour vous apporter les éclaircissements qui vous sembleraient nécessaires. Bien évidemment, le document remis par le bureau d'étude sur notre Schéma Directeur d'Assainissement et en particulier le passage concernant le diagnostic épuratoire de la commune est toujours à votre disposition. Toutes les données de l'article y ont été puisées et vous trouverez, à chaque fois, la page d'où elles ont été extraites. Je répondrai à toutes les questions que vous vous posez sur ce sujet ou sur tout autre, comme d'habitude. Je continuerai à vous informer régulièrement de la vie de la commune, de l'avancement de nos projets ainsi que de leur financement.

Je voudrais ajouter que l'équipe municipale m'a assurée de sa complète solidarité et je l'en remercie. Je remercie également tous ceux et celles qui m'ont manifesté leur soutien et leur amitié. Qu'ils se rassurent : je suis en pleine forme et je n'ai pas l'intention d'abandonner mes fonctions.

Mais reprenons le cours normal de ce qu'aurait du être ce bulletin.

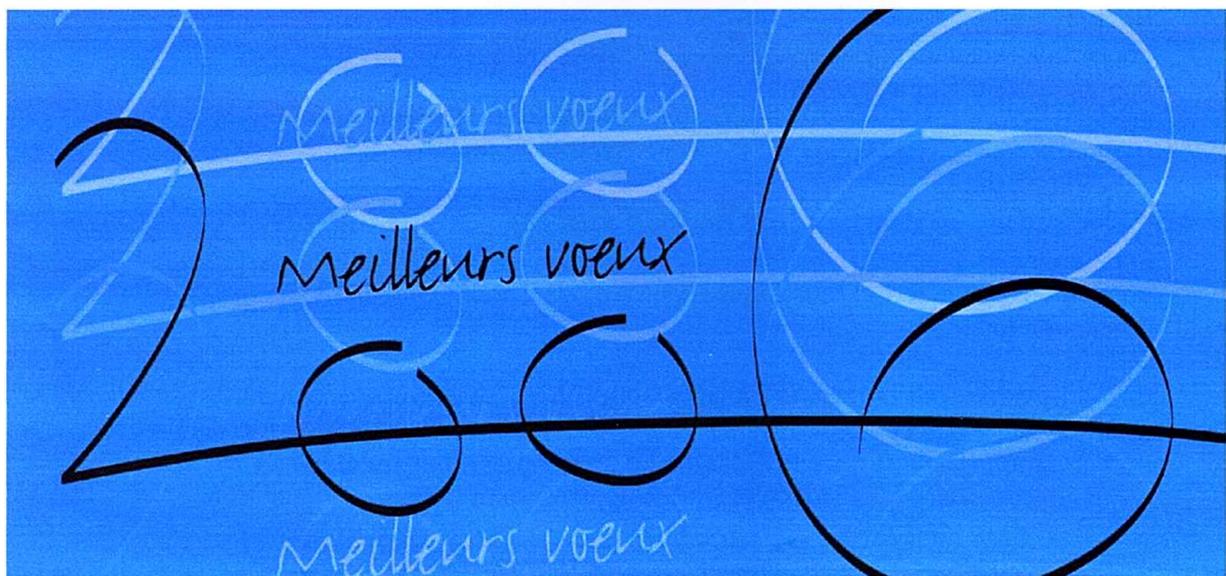
Noël va réunir les familles et je souhaite que ces fêtes de fin d'année soient, pour chacun d'entre vous, les plus réussies et les plus chaleureuses.

Que 2006 vous apporte la santé et le bonheur, l'amour de vos proches, l'affection de vos amis.

Nous fêterons ensemble la nouvelle année le samedi 14 janvier à la salle de rencontre. Cette date vous sera confirmée par voie d'affichage dès le début de l'année.

Je souhaite vous retrouver nombreux à cette occasion. Bien cordialement,

Françoise Martin



..... Station d'épuration : mise au point

1/ « Refuser des permis de construire à des Bélarganais, au prétexte que la station d'épuration est saturée, après avoir autorisé un lotissement... »

Le premier souci de l'équipe municipale a été de s'inquiéter des dysfonctionnements de la station d'épuration. Le 20 septembre 2001 se tenait à Bélarga une première rencontre avec les partenaires, MISE, Agence de l'Eau, SATESE (voir en fin d'article le sens des sigles et le rôle de ces services)... A sa suite, un Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) qui permet de partir d'un bilan de l'existant, de faire des projections sur l'avenir et des propositions, a été demandé. Ce SDA est financé à 70% par les partenaires habituels. Dès qu'il sera totalement terminé, je vous communiquerai, bien évidemment, le coût de l'opération et son montage financier.

L'arrêté du permis de lotir a été signé en novembre 2002, avant les premiers résultats de l'enquête. Nous n'avions, à l'époque, aucun élément objectif qui nous permette de le refuser. Mais, dès les premières analyses et les premiers résultats communiqués, les autorités de l'Etat nous ont signifié que la situation était catastrophique et qu'il convenait de mettre un frein au développement de l'urbanisme. Ce qui fut fait le 24 mars 2004.

2/ La station d'épuration « a été construite pour une commune d'au moins 450 habitants, justement à l'horizon 2005, population loin d'être atteinte aujourd'hui ! (300 habitants selon Mme le Maire) »

La station était déjà au maximum de ses capacités théoriques, au vu des données INSEE de 1990, elle était déjà dépassée en 1999, vous imaginez bien qu'aujourd'hui la situation ne s'est pas améliorée (le mode de calcul de la population à prendre en compte est bien antérieur à 1990).

Prenons d'abord la **situation en 1990** (données INSEE, document page 28):

Population permanente :	241 habitants
Habitats secondaires :	50
Population saisonnière	200 habitants
Population totale :	441 habitants

A sa création, la station était déjà au maximum de ses capacités **théoriques**.

Examinons maintenant la **situation du dernier recensement de 1999** (toujours page 28):

Population permanente :	258 habitants
Habitats secondaires :	47
Population saisonnière :	188 habitants
Population touristique (camping)	60 habitants
Population totale :	506 habitants

La station était déjà dépassée.

Projetons nous sur **l'horizon 2025** (toujours page 28) :

Population permanente :	432 habitants
Population saisonnière et touristique :	260 habitants
Population totale :	690 habitants

Ces chiffres ne sont nullement fantaisistes puisqu'ils ont été calculés à partir d'une analyse détaillée du POS et des capacités d'accueil restantes dans les zones déjà ouvertes à l'urbanisation (page 31). Ce POS, signé en février 1993, mis à l'étude en 1991, a ouvert les zones constructibles sans envisager les conséquences sur la station d'épuration.

Mais ce n'est pas tout, à l'heure actuelle, en terme de charge hydraulique, la capacité de la station n'est plus que de 300 habitants (page 45) ; de plus, les deux lits d'infiltration ont une superficie totale de 250 m². **Avec une surface théorique d'infiltration de 1,5 m² par équivalent-habitant, ces ouvrages ne sont dimensionnés que pour 150 équivalent-habitants (page 47). On est bien loin des 450 !**

3/ La station « demandait et demande toujours un entretien régulier » :

Merci, au passage, pour Fernand Garcia qui gère de son mieux la situation. Le bassin de réception des eaux en sortie de station a même été réalisé sur sa proposition et ses plans afin d'éviter des rejets directs dans le milieu naturel.

4/ « Récemment, après les refus aux permis de construire essayés par les Bélarganais désireux de bâtir sur des terrains leur appartenant, Madame le Maire a changé d'avis... »

La station d'épuration est toujours saturée, hélas ! Il n'y a pas de miracle. Cependant, je ne passe pas mes journées à « regarder filer les nuages » et je peux dire aujourd'hui que le projet de future station intercommunale prend forme. Une réalisation en 2007 est possible ; c'est pour cette raison que j'ai fait figurer sur les demandes récentes de certificats d'urbanisme : « le terrain est situé en zone constructible. Une demande d'autorisation de construire ne pourra être examinée avant 2006 en fonction de l'évolution du projet de la nouvelle station d'épuration ».

Quant à opposer les nouveaux aux anciens bélarganais, je ne crois pas que ce soit favorable à l'intégration des arrivants et à l'harmonie de la vie du village.

5/ « Pourquoi ce revirement ? Il semblerait que la possibilité de faire appel au TRIBUNAL ADMINISTRATIF pour juger du bien fondé de telles décisions ait pesé dans la balance personnelle de Madame le Maire »

Qu'est-ce que ces foutaises ? Avec les rapports du SATESE (qui, bien sûr, sont à votre disposition), les documents du Schéma d'Assainissement, aucun recours pour refus de permis de construire lié aux problèmes d'assainissement ne serait recevable !

Monsieur Marc est mal informé de mes propos et du rôle de cette juridiction.

6/ « le rappel anecdotique »

Je passerai sur « le rappel anecdotique » concernant les démêlés avec la commune de Campagnan, ce petit rappel intéressera sûrement beaucoup Monsieur DEJEAN, maire de Campagnan, Président du SIVU assainissement Bélarga/Campagnan, partenaire dans le projet de station intercommunale !

7/ « En 1991, la station d'épuration de Bélarga a coûté ... un peu plus de 100 000€. C'est une grosse dépense pour une durée de vie bien courte » :

Je ne le lui fais pas dire. C'est ce qui s'appelle se tirer une balle dans le pied... L'investissement était lourd pour une station juste suffisante à sa construction ! Il ne fallait pas être grand clerc pour savoir qu'en élargissant les zones constructibles raccordées on courrait à la catastrophe.

8/ « Il faudrait savoir si quelques aménagements... ou bien même la construction d'un bassin supplémentaire, n'apporterait pas une vraie solution, nettement moins onéreuse, à l'efficacité de la station. » Et plus loin : « En conseil municipal il a été dit qu'on ne pouvait garder la station d'épuration à cet endroit car elle est en zone inondable »

La station d'épuration est bien située en zone inondable, ça n'est pas nouveau, mais ce qui est nouveau c'est le **Plan de Prévention du Risque d'Inondation** signé par le Préfet le **28 octobre 2002** pour la moyenne vallée de l'Hérault qui rend les contraintes beaucoup plus

fortes sur les zones inondables de haut risque. De plus, si l'ancienne station a été construite suivant les règles édictées par la **loi de 1964**, aujourd'hui, c'est la **loi sur l'eau de 1992** qui est en vigueur (et ses décrets d'application de 1993) autrement plus rigoureuse. Donc pas de solution d'agrandissement possible et vu la situation actuelle, **1 lit supplémentaire, comme le préconise Monsieur Marc, serait loin de suffire!**

Quant aux aménagements, la seule solution qui aurait pu être envisagée c'est le remplacement complet des couches de graviers et de sable des deux bassins, partiellement colmatés par une surcharge de leur activité, mais la superficie des bassins d'infiltration étant, de toute façon, insuffisante, il est inutile d'envisager cette solution qui nécessiterait de nouveaux investissements et n'éviterait pas la construction d'une nouvelle station.

De plus, les problèmes d'épuration des communes de Campagnan et de Bélarga étant quasiment identiques et concomitants, il aurait été inconséquent de ne pas opter pour une solution groupée, moins coûteuse globalement et qui, de plus, permet d'éliminer du territoire un site d'épuration des eaux usées sur deux.

Les choix de 1991 avaient peut-être été pris, en toute bonne foi, en pensant que, quelques années plus tard, il suffirait d'augmenter la surface des bassins. Pourquoi pas. Je ne juge pas cette décision. Mais c'est dès 1993 qu'il aurait fallu y songer, au moment de l'ouverture de nouvelles zones constructibles. Ça n'a pas été fait à temps, et c'est maintenant trop tard.

9/ « A la fin de notre dernier mandat en 2001, la situation de la commune de Bélarga était bonne avec un taux d'endettement très faible. »

Je confirme, la situation était bien telle que décrite. Cependant, avec une station d'épuration obsolète et aucune réserve foncière sur le territoire, on peut dire que l'héritage ressemblait un peu à une bombe à retardement.

Mais que les bélarganais se rassurent (si tant est qu'ils soient inquiets), la situation financière de la commune est saine les investissements réalisés l'ont été avec le maximum de subventions des partenaires financiers et l'endettement est toujours très modéré. Chaque opération fait l'objet d'un récapitulatif financier en fin de réalisation et il n'y a pas de raison que ça change.

10/ « PS : comme vous le constatez, je ne me désintéresse pas des affaires de notre village, je le fais certes en tant qu'ancien Maire, mais surtout en tant que citoyen de la commune soucieux du devenir de Bélarga, mon village que j'aime !! »

Je n'ai pas résisté au plaisir de reproduire intégralement le post scriptum. Les bélarganais qui connaissent l'intérêt que porte Monsieur MARC à la vie de sa commune en rient encore !

Bref, Bélarga et les bélarganais méritent mieux que la haine, l'invective et la mauvaise foi. L'équipe municipale est à l'écoute de tous et Monsieur MARC aurait pu mettre son expérience à notre disposition. Tous les avis sont recevables et respectables si l'objectif demeure l'intérêt collectif et l'avenir de notre village. Ce n'est pas semble-t-il ce qui l'anime.

SATESE : Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration. Service du Conseil Général qui effectue des contrôles réguliers sur le site.

Agence de l'Eau : Etablissement Public de l'Etat au service de l'eau et des milieux aquatiques.

MISE : Mission Interministérielle au Service de l'Eau. Service dépendant de l'autorité du Préfet.

..... *Point sur les dossiers en cours*

La traversée de Bélarga

La première réunion de travail sur la mise en sécurité de la traversée de Bélarga s'est tenue le 9 décembre à 9 heures 30 à la mairie avec les services du Conseil Général et les bureaux d'études retenus pour élaborer le projet, le groupement Intervia/Arcadi.

Nous rentrons maintenant dans une phase « active » du dossier et je vous engage à faire part à la mairie de toutes vos idées, suggestions, craintes... que ce soit par écrit ou simplement en venant nous en faire part.

Ce dossier est capital pour la vie de la commune : la RD 32 ne doit plus être une barrière dangereuse entre les deux parties du village mais un lien ou doivent pouvoir cohabiter en toute sécurité, les automobilistes, les piétons et les riverains. De nombreuses réunions seront organisées entre les bureaux d'étude, la commune et les services du Conseil Général durant l'année 2006 afin d'élaborer un projet.

Toutes les idées sont bonnes à prendre. Nous attendons vos propositions.

Le SIVU assainissement Bélarga/Campagnan

Les délégués des deux communes se sont réunis le 19 octobre, pour la première fois, à Campagnan. Lors de ce premier comité syndical le président, le maire de Campagnan, et le vice-président, le maire de Bélarga, ont été élus à l'unanimité. Le destin de l'assainissement de nos deux communes est maintenant scellé et dès le premier janvier 2006, le budget du SIVU remplacera les deux budgets d'assainissement de chaque commune.

A ce propos, vous avez peut être appris que les travaux de réhabilitation des réseaux de Campagnan allaient démarrer en mars 2006. Vous devez savoir que les statuts du SIVU prévoient que ces travaux seront financés par le Conseil Général, l'Agence de l'eau et la commune de Campagnan. Les fonds propres du SIVU issus des deux budgets communaux ne seront pas engagés.

Les berges du fleuve

Suite aux intempéries de décembre 2003 et aux modifications du cours du fleuve, le Conseil Général a engagé une étude des berges de l'Hérault à Bélarga. Trois points ont été mis en évidence :

- L'aval du seuil : il est nécessaire de le recharger car des enrochements ont été déplacés vers l'aval et le pied du seuil est affouillé à proximité de la berge. 300 m³ de nouveaux enrochements seront mis en place.
- Le mur de soutènement du vieux village : le fait que le mur soit fondé sur de la roche est un gage de stabilité vis-à-vis des érosions hydrauliques. Aucune érosion visible du mur ou de ses fondations n'a été constatée lors des reconnaissances de terrain menées pendant les études hydrauliques et géotechniques. Toutefois, il est recommandé d'améliorer la protection du mur en mettant en place des enrochements libres, qui diminueront la vitesse de l'eau le long du mur et donc les risques d'érosion.
- La berge en amont du mur : elle a été endommagée lors des dernières crues. Il faut envisager sa protection par du matériel végétal vivant, susceptible de se développer et d'accroître ainsi au fil des ans la résistance de la berge à l'érosion.

Les travaux devraient être réalisés avant la période estivale 2006. A cette occasion un poste de pêche pour personnes handicapées sera installé sur ce secteur par la Fédération de Pêche.

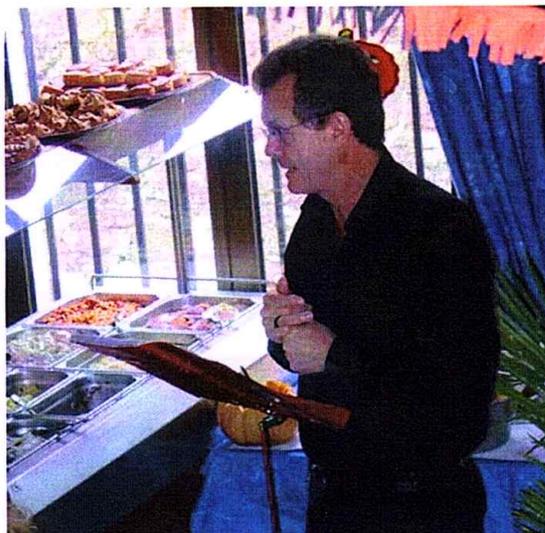
Le circuit des vins

Le samedi 29 octobre, dans le cadre de la promotion des vins du cœur d'Hérault, un circuit vinicole était organisé par la Communauté de Communes et le Conseil Général.

Ce circuit démarrait le matin à Saint André, au Domaine de Familongue, faisait escale à Tressan au Clos de Basceilhac de Corinne et Jean-Michel GUERRE, et prenait sa « pause repas » chez Mamie, à Bélarga, après avoir goûté aux produits de l'année de la cave de la Gineste de Régis et Régine GAZAGNES. Le car repartait ensuite au domaine de Rieutort, faisait escale à Arboras pour terminer, à l'heure de l'apéritif, à Saint Jean de Fos. Le soir, un spectacle était organisé à la salle des fêtes de La Boissière.



A notre arrivée en car à Bélarga, nous avons été accueillis par une formation musicale fort sympathique qui nous a accompagnés jusqu'à la cave, puis au restaurant. Avant de prendre le repas, des textes sur les vins ont été lus.



Comme vous pouvez le constater, les mets préparés par notre hôtesse étaient fort appétissants ! En fin de repas, c'est tous les convives qui, sur l'air de « c'est si bon », ont chanté une ode à notre village préparée par les musiciens. Tous les participants, bélarganais et autres, se sont déclarés ravis de cette initiative. La journée, placée sous le signe des vins du terroir, mérite d'être renouvelée l'année prochaine.

Le thé dansant du 9 novembre



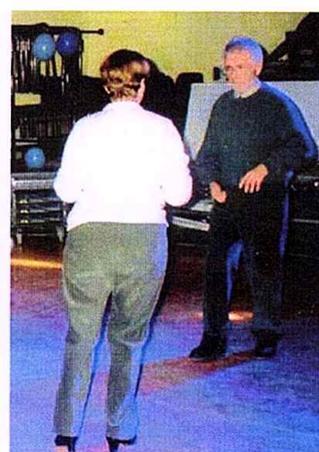
La première expérience d'après-midi dansant s'avère encourageante : une soixantaine d'adultes est venue danser valse, tango, paso doble, rock, jerk...

Les enfants ont aussi profité de la piste et des gourmandises mises à la disposition de tous.

Les participants n'étaient pas tous des danseurs, mais tous ont pris un grand plaisir à cette rencontre.



Vous
reconnaissez
sûrement
certains
danseurs



En fin d'après-midi, les avis étaient unanimes : il faut recommencer ! Il est vrai que l'hiver offre peu d'occasions de se rencontrer, en dehors des lotos. Nous avons donc décidé de renouveler cette expérience avant le retour des beaux jours. Nous vous informerons de la date arrêtée. Nous espérons être encore plus nombreux à partager ce moment !

Soirées diaporama

Déjà deux soirées ont été programmées durant ce dernier trimestre 2005 :

- Le 6 octobre autour du fleuve Hérault
- Le 9 décembre autour de la forêt méditerranéenne et des incendies.

Les participants étaient un peu plus nombreux au diaporama sur le fleuve, c'est vrai que c'est un sujet qui nous touche de près, mais même lors de la deuxième séance sur la forêt, l'intérêt des participants était manifeste. Nous commanderons prochainement le livre qui a été évoqué dans la conférence : « La forêt méditerranéenne – Mythes et réalités » que vous pourrez emprunter à la bibliothèque.

Nous avons donc décidé de programmer, pour février ou mars, une troisième soirée diaporama sur le bassin de Thau. Nous vous informerons de la date arrêtée en fonction des disponibilités de l'intervenant.

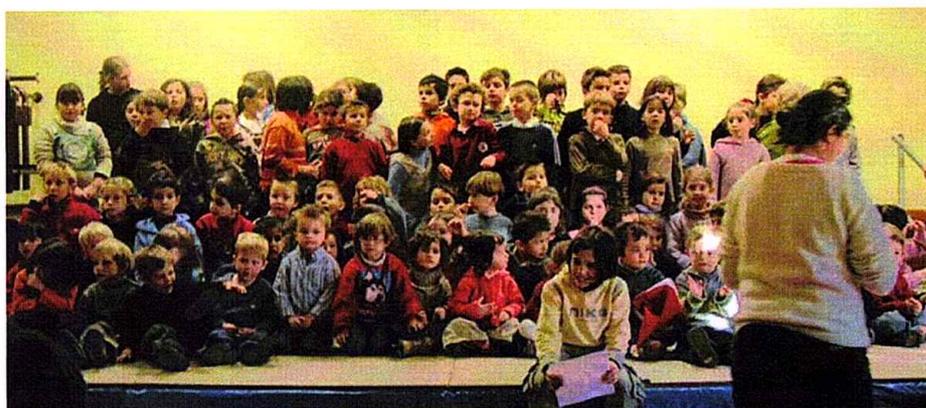
Le Noël des écoles

Il a été organisé cette année à la salle de rencontre de Bélarga, en deux parties :

- Le mardi 13 décembre un spectacle de magie a réuni tous les enfants du regroupement pédagogique
- Le vendredi 16 décembre, les élèves, parents, grands parents, amis...des deux écoles se sont retrouvés autour de chants de Noël.



Le Père Noël a ensuite distribué à chacun les cadeaux qu'il a sortis de sa hotte, et tout le monde a apprécié le goûter pris en commun. La salle de rencontre était pleine à craquer et lorsque tous ces petits se sont retrouvés sur la scène, on a pu prendre la mesure de l'accroissement de la population scolaire !



Rajoutons les bébés venus fêter leurs tous premiers Noël et les anciennes inquiétudes concernant de possibles fermetures de classe se sont bien vite envolées...

Etat civil

Naissances

24/03/2005, Clémentine OBRECHT de François OBRECHT et Ariane PAYOT
15/04/2005, Stessy ALLINGRY de Stéphane ALLENGRY et Céline CARRIERE
22/04/2005, Maxyme PONS de Mathieu PONS et Angélique GAL
30/06/2005, Julien et Clément DUREUX de Ludovic DUREUX et Cécile PETIT
22/10/2005, Théo LELEU de Nicolas LELEU et Céline ROSSIGNOL
17/11/2005, Giuliana GONZALES-GIOVALE de Louis GONZALES et Isabelle GIOVALE
02/12/2005, Iliana BELABBES de Bouazza BELABBES et Véronique TOURNIER

Mariages

25/06/2005, Romain TOURNIER et Anne GIOVINAZO
02/07/2005, Mathieu PONS et Angélique GAL

Décès

27/06/2005, Julie SABBAH, épouse MABILOTTE
18/09/2005, Bernard KRAWCZYK
22/09/2005, Gérard FABIANI

..... *La page des associations*

Communiqué de « La Chichoumaille »

Le premier trimestre de l'année scolaire 2005-2006 vient de s'achever ce qui nous permet de faire un premier bilan.

L'association compte 45 familles adhérentes ce qui représente 57 enfants inscrits pour 77 scolarisés. Le nombre de repas servis est passé de 12,7 par jour en moyenne sur l'année scolaire 2004-2005 à 14,5 sur le premier trimestre de l'année scolaire 2005-2006.

L'opération paella a eu un franc succès avec au moins trois cents parts vendus pour un gain de 348 euros.

Le premier loto a été très satisfaisant car il a rapporté 640 euros.

Nous remercions vivement toutes les personnes qui se sont impliquées de quelques manières que ce soit dans ces diverses actions.

Nous rappelons que le prochain loto se déroulera à Bélarga le dimanche 5 février 2006 à 18H00.

Nous comptons sur votre participation qui est très importante pour le bon fonctionnement de l'association.

Alors que la garderie et la cantine sont des services appréciés par de nombreux parents, la question du maintien des emplois de nos deux salariés reste toujours posée.

En effet, les deux contrats d'accompagnement dans l'emploi concernant Céline COLOMBIER et Annie GARCIA ont commencé le 01 septembre 2005 et finissent le 28 février 2006.

Néanmoins, ils pourront être renouvelés une fois pour une période de 6 mois.

Pour la rentrée 2006, nous recherchons des solutions avec l'aide des mairies de Tressan et de Bélarga pour garder Céline et Annie qui donnent entière satisfaction.

Nous espérons fortement que l'année 2006 permettra d'envisager l'avenir plus sereinement.

Tous les membres de la Chichoumaille et moi-même adressons à toutes les familles nos meilleurs vœux à l'occasion de cette nouvelle année.

Le président, Thierry PEREZ.

Communiqué de « l'Hameçon Indépendant »

Entente Bélarga-Tressan-Saint-Pargoire-Campagnan

Le 3 décembre 2005, à 18 heures précises, a eu lieu, à Tressan, l'assemblée générale de la société.

Un rappel des activités menées en 2005 a été fait par le secrétaire de même que les prévisions pour 2006. Ainsi, il a été décidé ce qui suit :

Le 21 janvier à 12 heures, à la salle des rencontres de Bélarga : repas et après-midi animés par la chorale « La Candaurade »

Le 22 janvier, à 18 heures précises, à la salle des rencontres de Bélarga : loto avec 16 super-quinés et 1 surprise.

Lors de cette assemblée générale, le bureau a été constitué comme suit :

Président : SALAS Philippe

Vice Président : GALABRUN Jacky

Trésorier : COTU Jean-Luc

Trésorier Adjoint : SCHWERTZLER Jean

Secrétaire : SCHWERTZLER Lucienne

Secrétaires Adjointes : BELLANGER J-Luc
BOURRELLY Alain

Chargé de l'environnement : MEUNIER Jean-Pierre

Président d'honneur : GAZAGNES André

Membres actifs : GALABRUN Jacky – DIAZ Salvador – MENDOZA Antoine – GAL Marie – BONNET Valérie – COTU Nadine

SALAS Philippe, Président de la société, souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2006. Que celle-ci vous apporte tout le bonheur que vous méritez.

Le président, Philippe SALAS

Informations paroissiales

Bientôt Noël

La période de l'Avent que nous vivons n'est autre que le chemin qui nous conduit à Noël. C'est un chemin qui devrait incarner ce que le monde réclame : Amour, Lumière, Beauté.

Cette année dans notre paroisse « Arc-en-ciel » Noël sera fortement teinté d'oecuménisme.

Lors de la veillée du 24 décembre à Saint Pargoire, après échange de cadeaux entre catholiques et protestants, c'est notre curé Jacques Chanut qui ouvrira la célébration de Noël au temple et le pasteur en fera de même dans l'église de Saint Pargoire.

Dans cette recherche d'unité, ce sont les différences qui créent la synergie.

La messe du jour de Noël sera célébrée à Bélarga le 25 décembre à 10 heures 30 ; elle regroupera l'ensemble des fidèles des six villages « Arc-en-Ciel ».

Communiqué de la société de chasse

Une fois n'est pas coutume, cette année je fais un bilan de la saison de chasse sur Bélarga.

Je pense que tous les chasseurs (ou presque) seront de mon avis : l'année a été bonne pour l'ensemble du gibier, perdreaux, lièvres, lapins, faisans, même du sanglier ! Il y a bien longtemps que cela ne s'était pas produit !...Et, cerise sur le gâteau, nous avons eu quelques passages de drains et Tia-Tia, ce qui fit plaisir à beaucoup d'entre nous.

Quelques petits soucis, par contre : nous avons pu constater un lièvre et deux ou trois perdreaux malades qui ont été lâchés récemment. Dans l'ensemble, c'est pourtant une année satisfaisante.

Sur ce bilan optimiste, la société de chasse de Bélarga vous souhaite à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président, Jean-Pierre MEUNIER

Communiqué de « la Sophie bélarganaise »

Une nouvelle saison commence pour la « Sophie bélarganaise », avec des activités aussi nombreuses que variées.

Après une réunion de rentrée le 27 septembre 2005, nous avons clôturé la saison par un dernier repas qui a eu lieu le 8 octobre, avec au menu *Cary de porc et autres Zamoussas (menu réunionnais)* qui a remporté un franc succès.

Notre assemblée générale s'est tenue le 7 octobre 2005 avec :

- Bilan financier et moral
- Bilan des divers concours et repas de l'année écoulée
- Date des lotos
- Concours fédéraux

En ce qui concerne les lotos, le premier a eu lieu le samedi 12 novembre.

Les suivants sont prévus à la salle des rencontres de Bélarga les :

- Dimanche 18 décembre 2005
- Dimanche 8 janvier 2006
- Dimanche 5 mars 2006

En vous souhaitant nombreux pour la poursuite de nos activités.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Le président, Gilbert PIBRE